

Anne Nguyen



Parti québécois

Croissance démographique et services publics

Ici comme ailleurs au Québec, la croissance démographique frappe plus vite que les infrastructures. Ce qui distingue notre approche, c'est d'avoir vu venir ce problème avant les autres : dès 2022, le Parti Québécois proposait de faire des CLSC la véritable porte d'entrée du réseau de santé. Trois ans plus tard, cette vision a fini par être reprise ailleurs – une reconnaissance, même tardive, que ce diagnostic était juste. Je veux appliquer cette même longueur d'avance aux services qui touchent Prévost : plutôt que d'attendre que les écoles et les services de garde débordent pour

réagir, je porterai à l'Assemblée nationale une demande claire de révision des critères d'allocation budgétaire, fondée sur la croissance réelle de municipalités comme Prévost, Sainte-Sophie et Piedmont plutôt que sur des moyennes provinciales dépassées. Anticiper plutôt que rattraper : c'est l'approche que je veux porter pour notre région, avec la rigueur et la transparence qui guident tout mon travail, en politique comme ailleurs.

Santé : comment rattraper le retard ?

En santé, notre valeur distinctive est claire : renforcer le réseau public plutôt que d'en confier une part croissante au privé. Le Parti Québécois propose d'abolir la structure bureaucratique de Santé Québec pour réinjecter 40 à 100 millions par année directement dans les CLSC et la réduction des listes d'attente en chirurgie. Je crois que c'est la bonne direction pour les Laurentides, où le problème n'est pas un manque de structures administratives, mais un manque de professionnels accessibles près de chez soi. Pour les aînés de Prévost, j'appuie aussi sans réserve le projet de loi de la députée Marie-Karlynn Laflamme, qui garantirait un droit réel au maintien à domicile plutôt qu'un vague objectif gouvernemental. Là où d'autres misent d'abord sur des solutions technologiques ou

sur l'accès accru au privé, je veux m'assurer que Prévost obtienne ce qui manque de manière plus criante : des soins de première ligne humains, accessibles physiquement, et un vrai soutien pour vieillir chez soi.

Habitation et aménagement du territoire

Sur le logement, notre approche se distingue par une priorité aux locataires et aux personnes vulnérables, pas seulement aux promoteurs. Là où d'autres misent d'abord sur des incitatifs fiscaux à la construction pour stimuler l'offre, le Parti Québécois propose un registre public des loyers, un encadrement plus strict des locations de type Airbnb dans les zones en crise, et une protection élargie contre les évictions pour les aînés à faible revenu – sans pour autant négliger l'accession à la propriété, avec un taux d'intérêt réduit pour les premiers acheteurs. À Prévost, où la pression immobilière touche autant les jeunes familles que les aînés enracinés dans leur milieu, je crois que cette double approche – protéger et bâtir – est plus juste qu'une stratégie qui table uniquement sur la construction pour faire baisser les prix. Mon engagement local : m'assurer que la protection contre les évictions et l'encadrement des locations de courte durée soient mis en œuvre concrètement

ici, en concertation avec nos municipalités, et non seulement promis dans un communiqué.

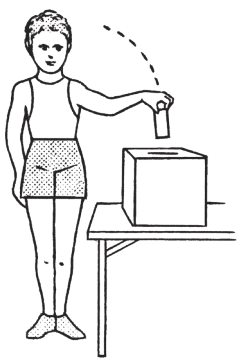
Mobilité : quelle vision pour notre quatrième couronne ?

Sur la mobilité, je refuse le choix binaire entre tout-à-l'auto et transport collectif urbain déconnecté des régions. Le Plan environnement du Parti Québécois propose une « passe mobilité » à 95 \$ par mois donnant accès à l'ensemble des réseaux de transport collectif du Québec, combinée à une hausse continue des investissements en transport actif – une approche pensée pour des territoires comme le nôtre, pas seulement pour les grands centres. C'est une différence importante avec des visions plus centrées sur le développement routier ou sur de simples rabais individuels à l'achat d'un véhicule. Pour Prévost, je veux que cette vision se traduise concrètement : un examen sérieux, en concertation avec la MRC, des liaisons d'autobus entre nos municipalités et vers Montréal, pour que la 117 cesse d'être notre seule option. J'y ajoute une conviction personnelle, ancrée dans mon rapport à ce territoire : les pistes cyclables et les sentiers qui relient nos villages ne sont pas un luxe, mais une façon d'inscrire notre identité de plein air dans une vraie politique de mobilité régionale.

Environnement, infrastructures et moyens des municipalités

En environnement, notre position se distingue par un équilibre rare : une ambition réelle, sans pénaliser les citoyens. Le *Plan environnement 2026-2034* du Parti Québécois rehausse la cible de réduction des émissions à 42,5 % d'ici 2034 – bien au-delà de la cible actuelle, non contraignante – avec près d'une centaine de mesures concrètes, misant sur des rabais et des incitatifs plutôt que sur de nouvelles taxes ou des mesures punitives. C'est une approche qui, je crois, convient mieux à une région comme la nôtre, où la protection des lacs et des cours d'eau est un enjeu de fierté autant que de survie économique pour le tourisme. Sur le financement municipal, je porte avec conviction la demande du monde municipal – l'UMQ et la FQM en tête – de diversifier les revenus des Villes au-delà de la seule taxe foncière, pour que la facture de notre croissance ne repose pas uniquement sur les propriétaires de Prévost. Un territoire protégé n'est pas un frein au développement : c'est ce qui distingue durablement notre région.

Élections provinciales 2026



Votez le 5 octobre

de 9 h 30 à 20 h

Où et quand voter ?



Consultez les documents que vous recevrez par la poste ou rendez-vous au electionsquebec.qc.ca/ou-quand-voter.

Vous n'êtes pas disponible le jour du vote ?

Votez par anticipation le 27 ou le 28 septembre de 9 h 30 à 20 h.

electionsquebec.qc.ca | 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

Pour voter

- Vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale et votre adresse doit être à jour. Vérifiez au electionsquebec.qc.ca/verifier.
- Vous devez apporter une pièce d'identité (permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport canadien, etc.).

Nouvelle carte électorale : votre circonscription a peut-être changé.

Vérifiez au electionsquebec.qc.ca/trouvercirconscription.



Amenez vos enfants voter avec vous !

Initiez vos enfants à la démocratie grâce aux petits bureaux de vote.



Tous les lieux de vote par anticipation sont accessibles ; le 5 octobre, la majorité le sont aussi. Consultez les critères d'accessibilité de chaque lieu au electionsquebec.qc.ca/ou-quand-voter.

Si votre lieu de vote ne répond pas à vos besoins, demandez l'autorisation de voter ailleurs à votre directrice ou directeur du scrutin.

Le 5 octobre, on exerce notre droit de vote

 **élections
Québec**